

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2015

---

PLF POUR 2016 - (N° 3308)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF17

présenté par  
Mme Rabault, rapporteure générale

-----

### ARTICLE 33 OCTIES B

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer l'article 33 *octies* B adopté à l'initiative du Sénat.